



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 21-2014- Séance du 29 septembre 2014 - Orale

Véhicule du service des Forêts

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Suite à une panne, le véhicule Mitsubishi L 200 immatriculé le 20 avril 2002 avec plus de 130'000 kilomètres au compteur a dû passer par le garage, diagnostic, pont arrière à remplacer, coût de la réparation CHF 6'870.--.

Vu les coûts de réparation, l'âge du véhicule et une proposition de reprise de CHF 4'000.--, la Municipalité a décidé de le remplacer par un VW Amarok pick-up, pour un prix, toutes options comprises (crochet d'attelage, pont basculant, etc...) de CHF 45'900.-- TTC.

L'offre retenue a été présentée par un garage st-légerin.

Ce montant n'était pas prévu au budget 2014, mais ce remplacement ne pouvait être différé étant donné que les livraisons de bois de cheminée débutent en septembre déjà.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay



Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 29 septembre 2014

Mme A. Siffert, Municipale déléguée
Bureau du Conseil communal (si communication orale)